

La lettre d'informations sur le jardinage du Club Relais jardin et compostage

Septembre 2021

[Le blog du Club](#)

Au programme de ce mois !

- [Le Club !](#)
- [Les initiatives des membres](#)
- [Infos, côté jardin](#) : Que faire au jardin de septembre à début Octobre ?
- [Le jardin avec la lune](#) : En septembre et octobre 2021.
- [Cultivez vos légumes, pas les moustiques !](#) Les nouvelles de septembre/octobre
- [Une maladie, un ravageur](#) : L'oidium de la mâche
- [Un peu de biologie végétale](#) : Pollinisation et fécondation
- [Relais, les annonces septembre/octobre 2021](#) : emploi, stage, projet ...

LE CLUB

Le Club compte 273 membres (collectivités, associations, collectifs de personnes ou entreprises) situés ou intervenant sur le territoire de l'EMS, ainsi que les 317 écoles et structures périscolaires, et des habitants du Parc Naturel Urbain.

IMPORTANT : Merci d'envoyer vos programmes d'activités sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que vos annonces ou toute demande de soutien technique par le Club. Envois avant le 20 du mois précédent

LES INITIATIVES DES MEMBRES

RENTRÉE VÉGÉTALISÉE À LA MUSAU

Les élèves de l'école maternelle du quartier ont découvert, ce 2 septembre, leur cour de récréation réaménagée pendant l'été pour leur apporter plus d'espaces verts, d'ombre et leur permettre de faire classe dehors.



Marine vient de déposer sa fille Jeanne, qui fait sa rentrée en première section de maternelle à l'école de la Musau. Cette maman, dont l'aînée est scolarisée en CE1 au sein du même groupe scolaire, découvre à cette occasion la cour de récréation végétalisée. "C'est une surprise, c'est super ! Avant, tout était bétonné, avec un seul arbre au milieu. Je fais partie des parents d'élèves et nous avons milité pour plus de végétation."

De nouveaux jeux, une pergola, des cabanes, des zones de plantations et des structures afin de faire classe dehors ont été créés. "Ce qui est intéressant pour les enfants, c'est la diversité des matériaux utilisés et des espaces : du bois, une prairie, des copeaux... relève Philippe Houdayer, chef d'équipe au service ingénierie et conception des espaces publics. Nous avons aussi posé un nouvel enrobé composé d'un matériau innovant qui permet à l'eau de pluie de s'infiltrer dans la terre."

Au lieu d'être rejetée dans le réseau d'assainissement, l'eau de pluie provenant de la toiture, rénovée cet été, rejoindra une zone de rétention souterraine située dans la cour et s'infiltrera doucement dans le sol. Les plantations d'arbres et d'arbustes auront lieu cet automne. "Il fait très chaud et sec dans la cour, car le soleil tape sur les murs de l'école, et l'acoustique est mauvaise. On a hâte de voir comment cette végétalisation va changer les choses", ajoute Éliane Haller, directrice de l'école élémentaire.

Tout inox et tri des déchets

La cantine et la cuisine de l'école maternelle ont aussi bénéficié d'aménagements et de nouveaux équipements pour conditionner les repas dans des bacs en inox réutilisables, et non dans des contenants en plastique. Le tri des déchets a été mis en place, pour sensibiliser les enfants à cette question et au gaspillage alimentaire.

Six autres structures ont été végétalisées cet été : les écoles Catherine (HautePierre), Schoepflin (centre-ville), Legrand (Neudorf) et Académie (Krutenu), la maison de la petite enfance de Koenigshoffen et la crèche Fritz (Krutenu). L'école élémentaire de la Musau, qui était déjà passée au tout inox en 2017, sera quant à elle végétalisée en 2022.

RENDEZ-VOUS AU PNU ILL BRUCHE POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 18 et 19 septembre prochains, explorez le patrimoine naturel, historique et urbain du PNU III Bruche à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.



Les acteurs des quartiers Koenigshoffen, Elsau et Montagne-Verte ont conçu un programme riche à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, autour du thème " patrimoine pour tous ". À la fois culturelles et festives, ces journées sont l'occasion pour chacun de faire vivre, ensemble, notre patrimoine et d'en célébrer la beauté et la richesse.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : STRASBOURG ET MONTRÉAL INVENTENT LA VILLE DE DEMAIN AVEC LES CITOYENS

Lancement d'une coopération étroite entre la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et des acteurs citoyens des deux territoires.



Dans le cadre d'une coopération sur le thème de la transition écologique et de la participation citoyenne, Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, Marc Hoffsess, adjoint à la maire en charge de la transformation écologique du territoire et François William Croteau, maire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal, se sont entretenus lors d'un échange par visioconférence aujourd'hui. Cet échange accompagne le lancement d'une coopération étroite entre la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et des acteurs citoyens des deux territoires.

Depuis plusieurs années, les villes de Strasbourg et de Montréal travaillent ensemble et ont tissé des liens forts sur les thématiques du vivre ensemble tandis que les écosystèmes économiques sont déjà en relation de part et d'autre de l'Atlantique. Ces relations vont se renforcer grâce à la réalisation d'un projet intitulé " Penser la ville en transition avec les citoyens ", suite à un appel à projets du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, remporté en avril dernier.

Ainsi, pendant 22 mois (juin 2021 - mars 2023), en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg et la Région Grand Est, les deux collectivités, et plus précisément Strasbourg et l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal, vont travailler conjointement et se nourrir de leurs expériences et

expertises respectives pour expérimenter des projets pilotes en matière d'urbanisme écologique, de mobilité innovante ou encore de participation citoyenne.

Des expériences, co-élaborées avec les citoyen·ne·s et les acteur·rice·s public·que·s, de ruelles vertes (approche collective de transformation de la ville existante par la végétalisation et le lien social), d'habitats innovants, d'éco-quartiers, de maraîchage urbain ou encore de cadres innovants de coopération avec les acteurs locaux (Pacte 2020...) vont ainsi être menées pendant les deux prochaines années.

" La transformation écologique de nos territoires repose sur l'adhésion et la participation du plus grand nombre. Ceci appelle de nouvelles manières d'agir. La force de cette coopération avec Montréal réside dans l'idée originale d'unir nos efforts et expertises complémentaires dans des " équipes mixtes ", associant fonctionnaires et citoyen·ne·s des deux rives de l'Atlantique pour inventer ensemble de nouvelles réponses au défi climatique et transformer nos villes. La visio-conférence, tant imposée par la crise sanitaire, a fait naître des possibilités insoupçonnées. " a déclaré Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg.

Le séminaire de lancement s'est tenu en visioconférence le 29 juin dernier et a mobilisé 55 agents des deux collectivités et partenaires associés. Il a permis de présenter nos territoires et organisations respectives et de lancer officiellement la dynamique des équipes projets mixtes franco-qubécoises qui auront pour mission de développer les projets pilotes.

L'objectif n'est pas de circonscrire les échanges aux deux seules administrations. C'est pourquoi, dans les prochains mois, se tiendront des rencontres par visioconférence, associant notamment des collectifs de citoyen·ne·s des deux villes, pour interconnecter les écosystèmes locaux engagés en faveur de la transition écologique. Des visites de délégations à Strasbourg et à Montréal sont envisagées en 2022 pour découvrir l'avancée des projets sur le terrain.

INFOS, CÔTÉ JARDIN

Que faire au jardin de septembre à début octobre ?

Les arbres, les arbustes et les arbrisseaux

Avec les conditions climatiques très pluvieuses et fraîches de juin, de juillet et d'août 2021, les arbres et arbustes ont eu une croissance exceptionnelle. Les déchets de tailles vont être importants. Ce surplus de biomasse va permettre d'améliorer la fertilité du sol grâce au paillage.

- **Ne plus tailler les arbustes à floraison printanière** afin d'avoir une floraison abondante en 2022.

- **Tailler les arbustes à feuilles (troène, charmille...).** C'est en

principe une taille de rectification ; la dernière a été faite en juin.

- **Faire une taille de floraison des rosiers.** Ils refleurissent si la taille des branches déflouries est faite en continu. Tous les types de rosiers sont concernés comme les fameux rosiers couvre-sol qui sont faciles d'entretien. Ces derniers sont taillés à la cisaille manuelle selon le volume que le jardinier souhaite lui donné.



Tous les types de rosiers seront taillés "grossièrement" en octobre/novembre ; la taille sera dite de nettoyage. Le jardinier coupera les branches malades ou mortes. Il diminuera aussi leur volume. La taille de finition sera prévue en mars 2022.

- **Ne rien faire sur les arbustes à floraison estivale** car leur taille sera prévue d'octobre 2021 à mars 2022.

- **Broyer les déchets de tailles.** Le broyat sert de paillis ou de BRF (Bois Raméal fragmenté). Attention, pas plus de 20% de déchets de résineux ! Plus d'infos dans la lettre d'août.

Quelques conseils pour protéger les arbres et arbustes !

Important : les attaques des prédateurs sont très souvent stoppées par des auxiliaires très communs (coccinelles, chrysopes, forficules...)

Les arbres fruitiers et les petits fruits

- **Poursuivre la taille en vert** des arbres fruitiers ayant produit (cerisiers, majorité des pruniers) ou qui vont produire (pommiers, poiriers...). Pour les pêcheurs, attendre mars 2022. Au minimum, supprimer les branches mortes ou malades facilement repérables quand les arbres sont en feuilles.

- **Poursuivre la taille des cannes des variétés de framboisiers non remontantes et des pieds de casseilles, de cassis ou de groseilles** conduits en touffe. La taille des jeunes rameaux en surnombre (bois clair) seront coupés en novembre 2021 car ils peuvent être bouturés pour multiplier les différentes espèces.

- Pour les ronces, **attacher leurs nouveaux rameaux très vigoureux** pour ne pas les blesser lors des cueillettes ou des passages de la tondeuse.

- **Repiquer** les stolons bien formés des fraisiers tous les 30 cm. Auparavant, le jardinier prépare les plates-bandes de fraisiers. Il ameublit le sol sur 30 cm en apportant du compost mur ou du terreau. Il dépose un paillis de 1 cm d'aiguilles de pins ou de sapins.



- Pour améliorer la production de l'espace de petits fruits, **compléter les paillis de déchets verts du moments** (tonte, broyat de taille, plantes indésirables...). Pour les fraisiers, les paillis constitués d'aiguilles de pin ou de sapin limitent la voracité des limaces et des escargots.

Pour en savoir + sur la taille et la plantation des arbres fruitiers et des petits fruits : "Dossier plantation et taille des arbres fruitiers et des fruits" sur le blog.

Point d'infos sur le semis des arbres fruitiers !

Pour les arbres fruitiers à noyaux et pouvant être multiplier par semis facilement (griottes, pêches de vignes, prunes sauvages, quetsches ou mirabelles), garder les noyaux des meilleurs fruits des arbres les plus sympas à gérer. Le jardinier pourra se lancer fin septembre dans La stratification des graines. Cette technique consiste à faire ramollir les graines qui bloquent la germination par leur étanchéité à l'air et à l'eau. De plus, elle va maintenir un froid humide qui va sortir la graine de sa dormance (levée de dormance). Attention, la multiplication par semis engendre des arbres à vigueur maximisée et peut engendrer des variations des fruits (multiplication asexuée).



Comment faire ? Dans un grand pot de terre cuite drainé (ou conteneur troué), disposer des couches de sable en alternance avec des couches de graines de fruits. Puis recouvrir de sable. Fermer le pot avec un grillage pour le protéger des rongeurs. Entreposer le pot tout l'hiver en le plaçant au pied d'un mur au nord. Maintenir un degré d'humidité raisonnable (pas de stagnation d'eau). Une fois les mois d'hiver les plus froids passés, semer en mars 1 à 3 graines dans un conteneur de grand volumes et enterré (c'est plus facile à déterrer). Une fois germées, ne garder que la plantule la plus vigoureuse.

Quelques conseils pour protéger le verger et les petits fruits !

- Enlever les fruits non-cueillis des cerisiers ou des pruniers et ceci par cueillette ou secouage des branches. Ces fruits momifiés laissés sur l'arbre sont sources de maladies en 2022. (photo : fruit momifié durant l'hiver).

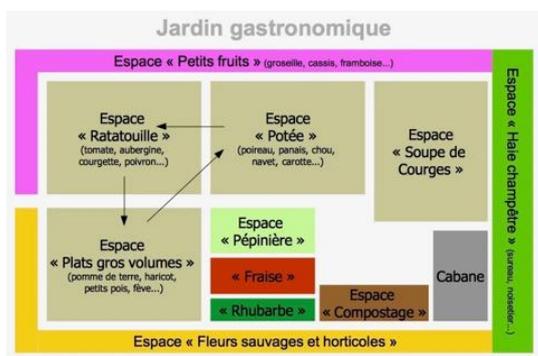
- Poser des bandes engluées autour des troncs pour stopper la montée des cheimatobies femelles (papillons non ailés). Fécondées par les mâles ailés, elles pondent à proximité des bourgeons. Au printemps suivant, les chenilles dévoreront les jeunes feuilles.



- En raison des attaques récurrentes des carpocapses (ver des fruits), les pommes ou les prunes tombent en quantité. Elles sont impropres à la consommation ou presque. L'absence de leurs prédateurs (oiseaux, chauves-souris...), mais aussi la pollution lumineuse favorisent ces invasions. Des solutions existent avant l'utilisation du pulvérisateur avec des produits autorisés en AB : la création de haies champêtres, le maintien de zone de friche, la tolérance de la nidification dans l'habitat urbain, une baisse de la pression agricole conventionnelle, un éclairage public repensé... Les fruits tombés sont dispersés sur le potager en mélange et déposés au pied des haies avec les feuilles mortes tombées prématurément. Ils feront la joie des vers de terre, des oiseaux ou d'autres auxiliaires. Le jardinier a peut être enrouler des cartons ondulés autour des troncs pour inciter les larves descendantes à y former leurs cocons. Ils seront brûlés en novembre.

Les légumes et les plantes du potager

Comme depuis plusieurs années, il est proposé au jardinier de suivre mois après mois les travaux au potager à partir de plusieurs espaces théoriques. **Le choix des légumes ou des légumes-fruits suit une logique gastronomique.**



- **L'espace "Ratatouille"** : tomates, poivrons, aubergines, courgettes, piments, plantes aromatiques, ails, oignons et échalotes.

- **L'espace "Potée"** : carottes, poireaux, céleris, panais, navets, choux + concombres, cornichons, crosnes, topinambours pour donner du volume.

- **L'espace "Plat gros volumes"** : pommes de terre, haricots verts nains et à rames, petits-pois nains et à rames et fèves.

- **L'espace "Soupe de courges"** : toute la famille des Cucurbitacées sauf courgettes et concombres.

- **Les salades, les radis, les blettes, les betteraves de différentes couleurs ou les navets ...** occupent les parties libres ou libérées des différents espaces.

Espace "Plat gros volumes 2021"

- Laisser les pommes de terre en terre sauf besoin ou attaques fortes du mildiou.

- Cisailer sur place les pieds de haricots ayant produit en laissant les racines dans le sol. Des plants de salades sont ensuite repiqués (photo). Les haricots verts nains



semés en août produiront jusqu'en octobre.

Attention, le jardinier peut laisser les haricots en place pour une récolte de graines pour un semis en 2022. Les caractères de la variété sont conservés (autofécondation).

- **Pour occuper les plates-bandes vides, repiquer les salades** tous les 30 cm et dans un sol bien décompacté. Semer la mâche en ligne.



Semis de mâche

Après le semis, plomber (tasser) le sol avec une planchette ou le dessus d'un râteau.

Quelques conseils pour protéger l'espace "Plat gros volume" !

- Étaler les fanes de pomme de terre malades dans un espace éloigné du potager ou les déposer au compostier en mélange avec des tontes de gazon.

Espace "Potée 2021"

- **Arracher les feuilles de la base des céleris-raves.** Elles sont laissées sur place ou déposées aux pieds des poireaux. Cette technique favorise le grossissement des raves. Poireaux et céleris poussent en harmonie (photo) !

- **Récolter à besoin les carottes, les choux et les panais.** Les fanes sont laissées sur place ainsi que les plantes indésirables (mauvaises herbes) arrachées lors des récoltes.



- Repiquer les salades dans les espaces libres ou libérés.

- Conserver les légumes tout l'automne en les maintenant dans le sol.



Parcelle de choux pointus et de choux-raves

La présence de mélisse citronnelle, sur pieds (photo) ou en paillage odorant, limite sur les choux les aleurodes (mouche blanche).

Quelques conseils pour protéger l'espace "Potée" !

- Pour éviter la teigne ou la mouche du poireau, ou la mouche de la carotte, mettre un filet anti-insectes. Les risques d'attaques des mouches du poireau sont importants. Certains jardiniers ayant eu des attaques les années précédentes préfèrent arracher les poireaux fin septembre et les conserver préparés au congélateur (le vert et le blanc sont séparés).



Espace "Ratatouille 2021"

- Vérifier l'absence de pourriture de l'ail, l'oignon et l'échalote qui ont été récoltés. Ils sèchent à l'air libre dans des cagettes en bois ou pendus en tresses.

- Tuteurer et attacher les pieds d'aubergine et les pieds de

poivron ou de piment qui produisent jusqu'aux gelées (photo : poivrons soutenus par des piquets "queues de cochon").



- Comme les courgettes non coureuses produisent encore, **couper les feuilles oïdiées**. Ces déchets malades sont déposés cisillés au compost. Leur mélange avec des tontes de pelouse et des feuilles mortes est idéal pour favoriser la montée en température (aseptisation).

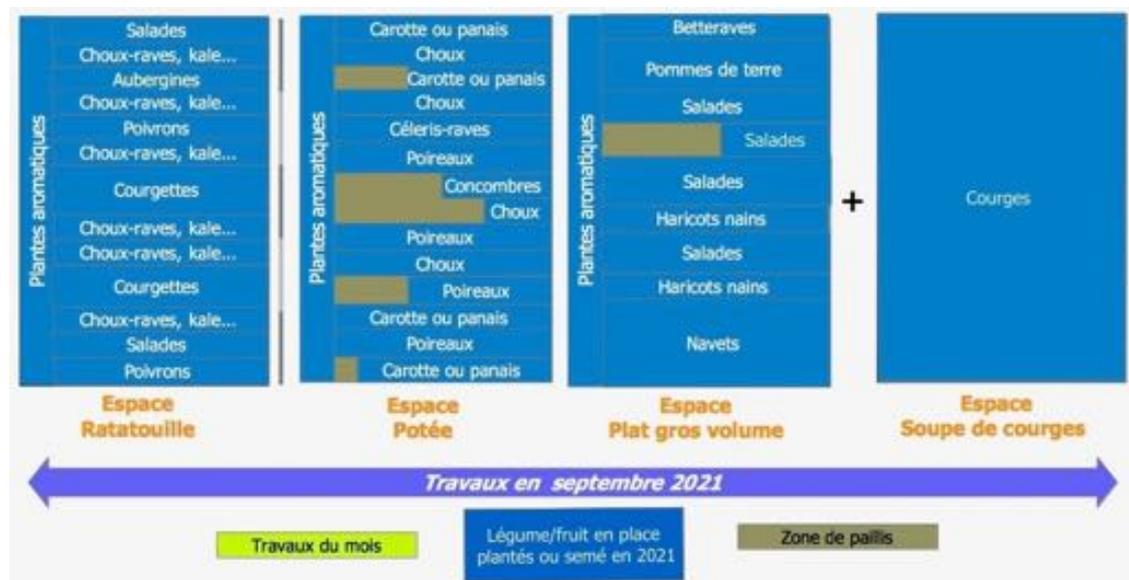
- **Cueillir les tomates** sur les pieds rescapés. Les feuilles peuvent être enlevées pour favoriser leur exposition au soleil. Prélever les graines des tomates indemnes pour les semer en 2022. Les déchets malades sont déposés broyés aux pieds des haies champêtres.

Espace "Soupe de courges 2021"

- **Laisser dehors le plus longtemps possible les courges de conservation**. Puis elles seront récoltées et conservées dans un endroit sec et hors gel (température entre 10 et 15 °C).



En résumé : les espaces gastronomiques de septembre à début octobre 2021 !



- **Semer une pelouse** car c'est la bonne période !

Une pelouse écologique doit avoir une croissance lente mais régulière, ce qui lui permet de garder un aspect vert toute l'année, de conférer une résistance à la sécheresse, au froid ou à l'humidité. Pour l'entretenir, le jardinier fait appel à des techniques



alternatives aux pesticides (acceptation d'une plus grande diversité variétale, désherbage manuel quotidien...) et sans engrais de synthèse (fertilisation avec engrais organiques, terreautage, utilisation d'urine humaine avec une unité par arrosoir...). La hauteur de coupe doit être supérieure à 6 cm pour limiter l'installation des plantes acaules (pissenlits, plantains...). La tonte doit être plutôt mulching (coupe laissée sur place) avec un passage toutes les semaines.

Point d'infos sur le semis d'une pelouse !

La pelouse est toujours composée d'un mélange de semences sélectionnées qui répond de façon optimale à l'usage que les jardiniers souhaitent faire de leur espace engazonné.

1ère étape : Préparation du sol avant de semer

Après avoir débroussaillé (si nécessaire), il faut décompacter le sol à la grelinette (sol limoneux ou sableux). Puis, griffer pour débarrasser le sol des cailloux et des racines. Enfin, ratisser pour obtenir un lit de semences propre à accueillir les graines de gazon.

2ème étape : Semis des graminées (poacées).

Il faut compter 3 à 4 kg de semences pour une surface de 100 m² de pelouse. Afin de répartir au mieux les graines, segmenter la surface à couvrir en carrés. Il suffit ensuite de diviser le volume de graines en fonction du nombre de carrés. Associer ensuite le mélange de graines à du sable fin et sec (trois fois le volume de sable par rapport au volume de graines).

Comment faire ?

- Mélanger dans un seau les semences avec du sable. Ne pas oublier de brasser en mélange en permanence pendant le semis,
- Croiser plusieurs fois le semis,
- Recouvrir légèrement les graines en passant un léger coup de râteau,
- Passer le rouleau pour mettre les graines en contact avec la terre,
- Arroser en pluie fine et maintenir humide jusqu'à la levée,
- Passer le rouleau lorsque le gazon fait 5 à 6 cm, par sol humide mais non détrempé, pour aider l'implantation en favorisant la multiplication des racines (tallage),
- Effectuer la première tonte lorsque le gazon fait 8 cm sans tondre trop court,
- Passer le rouleau pour "refixer" au sol le jeune gazon, puis arroser.

L'aire de compostage et de valorisation des déchets verts

- **Épandre du compost.** C'est possible quelque soit le mois. Il est couvert de déchets verts du moment. Cette technique protège ce précieux amendement du lessivage de la pluie et le maintient humide afin qu'il poursuive sa maturation.



- **Remuer à la fourche les 30 premiers centimètres de biodéchets (les dernières semaines d'apports)** qui se décomposent sans vraiment d'élévation de température (sauf si beaucoup de gazon). Cet exercice peu physique est répété 2 à 3 fois par mois. Si l'humidité manque (présence de fourmis...), il faut arroser raisonnablement ou apporter des déchets verts humides (tonte de gazon...).

Les massifs et les bordures de plantes

- **Marcotter la glycine.** Le jardinier décompacte le sol au pied de la glycine, là où sera enterrer le rameau à marcotter. Choisir ensuite un rameau jeune, sain et vigoureux issu d'une branche basse, située le plus près possible du sol. Arquer ce rameau pour l'amener au niveau du trou de plantation. L'enfoncer de 10 cm et le maintenir avec des petits arceaux en fil de fer. Tasser puis arroser. Relever l'autre extrémité du rameau et le fixer à un tuteur. Séparer la marcotte du pied mère au bout d'un an.



- **Couper les fleurs fanées** pour maintenir des massifs ou des bordures toujours bien fleuris, Ces déchets de massifs sont laissés sur place ou servent de paillis pour tous les espaces du jardin. Le jardinier peut en profiter pour récupérer des graines.



Attention, il est important aussi de laisser les plantes s'égrainer pour assurer leur multiplication sur place et nourrir la faune sauvage environnante.

- **Planter les plantes en godets.** Le jardinier doit veiller à respecter les distances de plantation surtout quand les plantes sont jeunes. Pour la création de massifs, planter en quinconce est plus harmonieux.

Attention : Plus certaines variétés s'éloignent des originaux, moins elles sont visitées par les insectes. La sélection horticole ne va pas toujours dans le sens de la biodiversité !

Photos : (haut) Aubrietia, Campanule, Géranium, Gaillarde, Potentille, Hémérocalle, Lychnis, Giroflée, Oeillet.





Attention, les plantations de vivaces racines nues sont faites à partir d'octobre ou novembre. Idem pour les multiplications (division, bouturage...). Elles font suite à une division de touffe ou à une transplantation.

LE JARDIN AVEC LA LUNE !



Suivre le calendrier lunaire permet une programmation de l'activité au jardin sans rien oublier. Mais avant tout, il est impératif de privilégier l'état du sol et les conditions climatiques avant de jardiner !

Le 1er et du 8 au 28, puis du 7 au 26 octobre (lune ascendante et/ou croissante) : Semis et greffage.

Du 2 au 14, et du 29 au 30 septembre, puis du 1er au 11 et du 27 au 31 octobre (lune descendante) : Plantation, travail du sol, apport d'amendements et paillage des espaces libres ou libérés avec les déchets verts du moment.

CULTIVEZ VOS LÉGUMES, PAS LES MOUSTIQUES !

Le Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67) surveille les espèces invasives comme le moustique tigre présent dans le Bas-Rhin depuis 2014. Il réalise des actions de sensibilisation afin de lutter contre les moustiques qui se développent dans les jardins.

La météo du moustique tigre : Un moustique de fin d'été

L'été est enfin de retour en ce mois de septembre 2021, mais le soleil et les températures clémentes s'accompagnent également de piqûres de

moustiques. En effet, les conditions climatiques actuelles sont favorables au moustique tigre.

De plus, les mois d'août et de septembre correspondent à la période d'activité maximale de cet insecte nuisant !

Pourquoi les piqûres de moustiques démangent-elles?

Lorsque les femelles moustiques nous piquent, elles nous injectent un peu de leur salive qui contient un anticoagulant. Cette substance va permettre de fluidifier le sang. En réponse à cette injection de salive de moustique, notre corps va produire un composé chimique, de l'histamine, qui est responsable de la sensation de démangeaison.



Des conditions bien particulières

C'est en injectant sa salive que le moustique tigre va pouvoir, dans des **conditions bien particulières** et contre sa volonté, transmettre certaines maladies tropicales d'origines virales : la dengue, le zika ou le chikungunya.

Lorsqu'un moustique commun nous pique, il va prélever un peu de notre sang à l'aide de sa trompe. Ce sang est alors digéré. Les protéines présentes vont permettre la maturation des œufs et les déchets, comme les virus par exemple, sont éliminés.

Chez le moustique tigre, les virus de la dengue, du chikungunya et du zika vont être capables de traverser le tube digestif de l'insecte jusqu'à atteindre ses glandes salivaires. Le passage du tube digestif aux glandes salivaires dure quelques jours. Un nouveau repas de sang accompagné d'une injection de salive pourrait alors permettre la transmission du virus.

Pas de panique ! Les virus responsables de ces trois maladies circulent très peu en France métropolitaine. Il n'y a d'ailleurs aucun risque en période hivernale.

À ce jour, aucune transmission locale n'a eu lieu dans le Grand Est, mais cela arrive régulièrement dans le Sud de la France où les populations de moustiques tigres sont très importantes.

Pour limiter la nuisance et le risque de transmission, il est donc primordial de réduire les populations de moustiques tigres en appliquant les bons gestes : **recouvrir hermétiquement, retourner, ranger à l'abri de la pluie, nettoyer pour permettre un bon écoulement, changer l'eau 2 x par semaine, combler pour éviter à l'eau de stagner.**





Vous pensez avoir vu un moustique tigre ?

Signalez-le sur :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albo_pictus/

Plus de renseignement sur le site du SLM67 : <https://www.slm67.fr/>



UNE MALADIE, UN RAVAGEUR !

L'ôidium de la mâche

L'oïdium de la mâche prolifère lorsque les écarts de températures entre le jour et la nuit sont importants. Le champignon peut attaquer durant toute la durée de végétation de la mâche notamment lorsque les températures diurnes atteignent entre 17 et 19°C. Les attaques sont surtout visibles sur les feuilles. Des taches blanches et poudreuses s'étendent jusqu'à recouvrir toute la surface des feuilles, sur les deux faces. Les plants contaminés jaunissent, leur développement est ralenti. En cas de forte attaque, les feuilles se dessèchent et ne sont plus consommables.



[Voir la suite](#)

Depuis le 1er janvier 2019, l'usage des pesticides de synthèse par les particuliers est interdit grâce à l'[entrée en application de la loi Labbé](#).

Pour les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques, [Jardiner Autrement](#), se veut un site d'informations fiables pour la réussite d'un jardinage raisonné.

L'objectif est d'apporter des clés pour réussir un jardin plus respectueux de la nature, en rappelant les fondamentaux pour un jardin en bonne santé, en faisant le point sur les techniques alternatives efficaces.

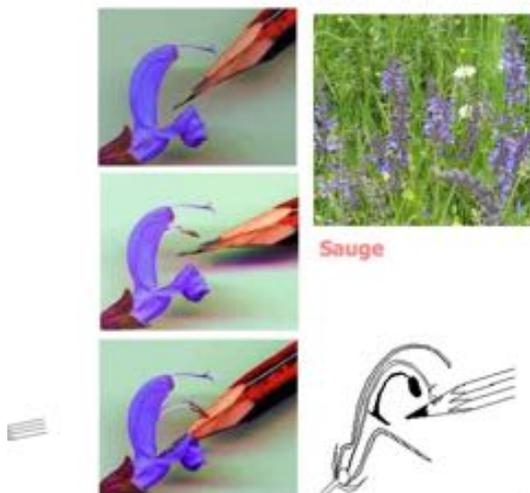
UN PEU DE BIOLOGIE VÉGÉTALE !

La fécondation croisée

Les fleurs sont bisexuées. Un dispositif autorise seulement la fécondation croisée. Il existe différentes stratégies pour la fécondation croisée. Voici 2 stratégies de nature anatomique (en relation avec la pollinisation par les insectes).



<http://profsv71.e-monsite.com/>



Sauge



Orchidée

<https://mbio.upmc.fr/>

Très important : pour plus d'informations, copier les liens de la photo ci-dessus et allez voir sur les sites respectifs !

Pour en savoir plus sur le monde végétal et notamment sur la pollinisation et la fructification :

[Arbres fruitiers : Pollinisation et Fructification](#)

RELAIS, LES ANNONCES EN SEPTEMBRE/OCTOBRE 2021 !

Vous souhaitez passer une annonce !

Elle peut concerner :

- Projets ou actions ,
- Les offres ou les recherches d'emploi sur les thématiques des espaces verts, de la nature ou de l'environnement, de l'agriculture, de la vente (jardinerie, pépinière...) ou en lien avec les structures dont les compétences appartiennent aux mêmes thématiques,
- Le matériel de jardin ou d'espaces verts : don, échange, location gratuite, recherche ou vente (à petits prix),
- Les compétences techniques : proposition ou recherche (cours de taille, expertise...).

Attention, ces annonces ne sont pas des offres commerciales.

Merci de les communiquer à l'animateur du Club
clubrelaisjardinetcompostage@gmail.com

Eurométropole de Strasbourg et Strasbourg



Une démarche qui invite les Strasbourgeois à jardiner leur ville

Vous pouvez découvrir les différents espaces à jardiner : jardins familiaux, jardins partagés, potagers urbains collectifs, jardins d'école, lieux de cueillettes...

<http://www.strasbourgcapousse....>

Projet - Accompagnement à la création de sites de compostage collectif sur l'espace privé ou public au pied de votre immeuble ou

dans votre quartier.

Contact : Amandine DUPIN Direction de l'Environnement et des Services
Publics Urbains compostage@strasbourg.eu

Projet - La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) aura lieu du 20 au 28 novembre 2021. Tout le monde peut agir ! Pour rejoindre cette dynamique et voir figurer votre événement dans le programme commun édité par l'Eurométropole de Strasbourg, il vous suffit de vous inscrire **avant le 15 septembre**, via [ce formulaire](#). Le format des actions est libre : conférences, ateliers, portes-ouvertes, tuto, expositions, spectacles, etc.

Projet - l'Eurométropole de Strasbourg lance simultanément trois appels à projet à destination des associations pour l'année 2022 : zéro déchet zéro gaspi / compostage et éco-citoyenneté / éducation à l'environnement et éco-citoyenneté. N'hésitez pas à diffuser cette information autour de vous ! Retrouvez les règlements et modalités de ces 3 appels à projet sur notre site : <https://objectifz.strasbourg.eu/aapobjectifz>

Emploi - [GESTIONNAIRE DU PATRIMOINE ARBORÉ - F/H](#)

Date limite de dépôt des candidatures: 12/09/2021

Emploi - [JARDINIER-ÈRE](#)

Date limite de dépôt des candidatures: 26/09/2021

Emploi - [GRIMPEUR-SE - ÉLAGUEUR-SE](#)

Date limite de dépôt des candidatures: 12/09/2021

Emploi - [CHARGÉ-E DE MISSION "TRANSITION ÉCOLOGIQUE"](#)

Date limite de dépôt des candidatures: 14/09/2021

Des liens pour en savoir plus sur les offres d'emploi et de stages de l'EMS et de Strasbourg

<https://www.strasbourg.eu/offr...>

Commune de Lingolsheim

Emploi - [Jardinier](#).ière

Date limite de dépôt des candidatures: 30/09/2021

SOLenVILLE Strasbourg

Projet - Vous souhaitez mieux connaître les petites bêtes qui peuplent le sol de votre jardin, foisonnent au pied de vos arbres, grouillent dans la terre meuble du potager ou voisinent avec bonheur avec votre compost ? Et tout cela en faisant progresser les connaissances scientifiques sur la biodiversité des sols en ville ?

Rejoignez la démarche de sciences participatives sur la biodiversité des sols urbains SOLenVILLE Strasbourg et faites-vous connaître en nous contactant à contact.solenville@gmail.com ou sur www.facebook.com/solenville

Même démarche si vous souhaitez être destinataire de notre newsletter et de notre programme d'événements et de formations.

Les Mains vertes

Projet - Ateliers de jardinage à Neudorf avec LES MAINS VERTES

Venez vous former aux bases du jardinage bio et de la permaculture ! Tout au long de l'année, vous pourrez apprendre les techniques de jardinage et les connaissances pour pouvoir débiter votre potager. Les ateliers couvrent de nombreuses thématiques suivant la saison. Ateliers payants, ouverts à tous sur inscription. Ils ont lieu au jardin partagé de l'Arrosoir à Neudorf.

Plus d'infos sur le programme : <https://les-mains-vertes.fr/debut-des-ateliers-jardinage-a-larrosoir/> ou sur la [page facebook Les Mains Vertes](#)

Des liens pour en savoir plus sur les offres d'emploi

<https://www.emploi-territorial...>

Club Relais jardin et compostage de l'Eurométropole de Strasbourg

Contact Club et Relais L'INFO

Eric Charton 06 02 38 18 12

clubrelaisjardinetcompostage@gmail.com

<http://clubrelaisjardinetcompo...>

Vous recevez cette lettre d'infos parce que vous êtes membre ou contact du Club, ou signataire de la Charte "Tous unis pour + de biodiversité !".

[Se désabonner](#)

mailer lite